

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

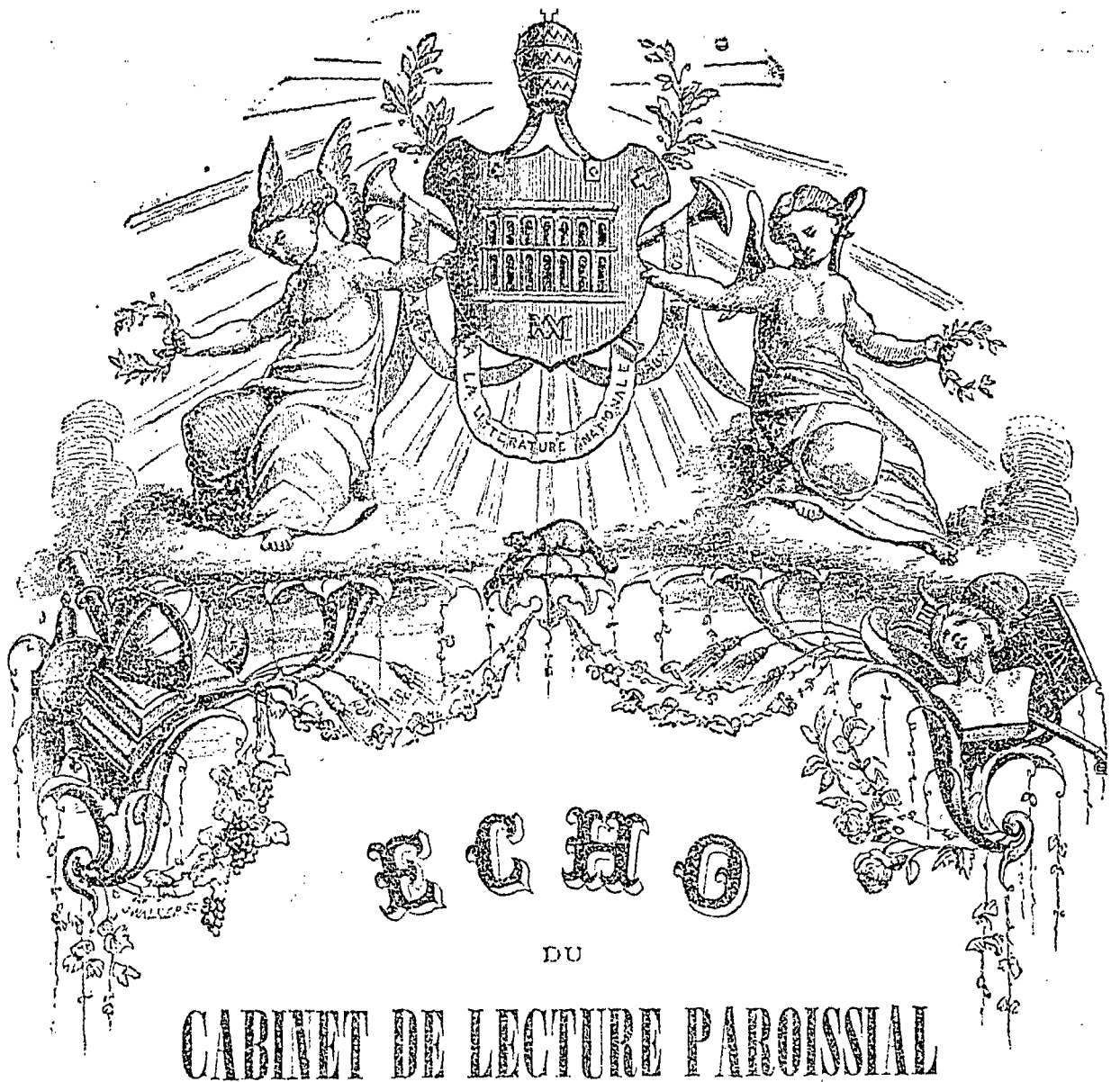
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



Vol. V.

Montréal (Bas-Canada), 15 Juin 1863.

No. 12

SOMMAIRE.—Chronique de la quinzaine.—Etude Littéraire: *Mauray*, lecture prononcée par J. A. A. Belle, Ecr., devant l'Institut Canad-en-Français, en février dernier.—Feuilleton: *Le Rastreador*, par Gabriel Ferry, (à continuer).—Poésie: *Le Soir*, par Benjamin Sulte.—Un peu de tout.—Musique: *La Ronde des Tuileries*, air français du XVIème siècle, paroles du Comte Eugène de Loulay.—Variétés.

### CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

Montréal, 15 Juin 1863.

Voici quelques conseils donnés par Albéric Second dans une de ses dernières chroniques aux jeunes littérateurs de son temps:

"Chaque année, à l'époque où les oiseaux font leurs nids et où les lilas fleurissent, je reçois invariablement d'ici, de là, de partout et d'ail-

leurs, des lettres, écrites sous l'inspiration d'un même sentiment. Elles peuvent se résumer ainsi:

"Ma famille désire que je sois avocat,—ou notaire,—ou médecin,—ou commis dans la nouveauté,—ou huissier,—ou pharmacien. Moi je voudrais être littérateur. Mon père me coupera impitoyablement les vivres si je persiste dans ce que je crois être ma vocation et si je m'obstine à lui désobéir. Que dois-je faire? Donnez-moi un conseil. Vivrai-je des produits de ma plume? J'ai dans "mes cartons" un roman terminé, trois nouvelles parachevées, plusieurs articles sur divers sujets d'actualité et deux pièces qui, je pense, obtiendraient du succès. Trouverai-je à placer facilement ces "produits de mes veilles?" Combien achète-t-on les vaudevilles en un acte dans les théâtres

de genre ? Quelle rémunération les éditeurs offrent-ils aux romanciers dont ils publient les ouvrages ? Quel est le prix de la ligne de copie dans les journaux petits et grands, illustrés ou non illustrés ?

Tout comme ses aînés, le printemps de 1863 a fait fondre sur nous une avalanche de ces naïves épîtres. Bons jeunes gens, n'ayant pas le loisir de répondre à chacun de vous en particulier, nous prenons le parti de vous renvoyer à un volume fort instructif qui vient de paraître sous ce titre : *Hégésippe Moreau, sa vie et ses œuvres, documents inédits*, par M. Armand Lebailly. Lisez attentivement ces pages douloureuses, ô mes jeunes correspondants, et il est probable que vous ne persisterez pas dans vos résolutions littéraires. Les mécomptes, les déceptions, la misère, le froid, la faim, et finalement un lit à l'hôpital, telle fut la destinée d'un très-habile prosateur de notre temps, mort d'une phthisie pulmonaire, à vingt-huit ans, le 19 décembre 1838, à l'hospice de la Charité, dans le service du docteur Andral.

Il est vrai que la modeste tombe d'Hégésippe Moreau est aujourd'hui une de celles qui sont le plus souvent visitées au cimetière du Mont-Parasse. Il est encore vrai que le conseil municipal de Provins a donné le nom de l'auteur du *Myosotis* à une rue de cette jolie petite ville, sa patrie d'adoption. "Quand, après avoir passé le pont du débarcadère jeté sur la Voulzie, nous apprend M. Armand Lebailly, on se dirige vers les ruines romaines d'*Agonicum*, ce nom-là le premier étincelle aux regards." Mais que sont ces honneurs posthumes prodigués au pauvre poète, à côté des rudes souffrances qui le jetèrent dans les bras de la mort à un âge où les autres reçoivent les plus douces caresses de la vie ?

Dans une lettre d'Hégésippe Moreau, citée par M. Armand Lebailly, nous lisons : "Je ne vous donne pas mon adresse." Ceux qui connaissent sur le bout du doigt la vieille géographie parisienne se feront aisément une idée de ce que furent ses divers logis, en apprenant qu'il habita successivement le numéro 194 de la rue Saint-Jacques, et un hôtel meublé de la rue des Mathurins-Saint-Jacques, dans un temps où ces quartiers sombres n'avaient pas été assainis, embellis, transformés par la baguette enchantée de l'administration municipale.

Bien heureux encore s'estimait-il lorsqu'il passait la nuit à couvert. Un de ses plus fidèles amis, qui fut aussi son biographe, M. Sainte-Marie Marcolte, nous le montre, en 1832, couchant sous un arbre du bois de Boulogne on dans un bateau de charbon amarré aux bords de la Seine. Une nuit, assis sur une borne, et tandis qu'il compose une ode à la faim, il est ramassé par une patrouille et se laisse conduire

à la préfecture de police, où il refuse de se nommer, afin d'avoir un prétexte pour y passer quelques jours. Un peu plus tard, le choléra éclate, — on se rappelle avec quelle fureur ! — il se fait admettre dans un hôpital et se roule dans le lit d'un cholérique, avec l'espoir de s'inoculer la peste....

Il ne faut pas croire qu'Hégésippe Moreau ait été un paresseux ennemi du travail, ou un sensuel ami des franchises lippées. On lui propose une place de maître d'étude à la pension Labé, il se hâte d'accepter et ne se démet de ses fonctions que lorsque les symptômes d'une hémoptysie très-grave l'y obligent. Il travailla, en qualité d'ouvrier typographe, chez M. Firmin Didot, et chez M. Decourchant. Il fut admis comme correcteur dans une autre imprimerie. C'est de là qu'est datée cette lettre où l'on trouve les touchants détails qu'on va lire :

"Mes loisirs sont courts et rares ; je vais à mon bureau dès le matin, à huit heures, et je n'en sors qu'à huit heures du soir, ou à six heures, quand je n'ai pas pris dans la journée les deux heures qu'on nous accorde pour dîner. Je rentre alors dans ma petite chambre nue, froide, sans meubles et sans feu, que l'on ne peut habiter que couché dans son lit. Votre sollicitude va jusqu'à m'interroger sur le menu de mon dîner : la soupe, un plat de viande, un plat de légumes, voilà ! C'est une bonne vieille femme qui prépare ce repas quotidien au prix modeste d'un franc par jour."

Le fait suivant, ignoré de tous les biographes d'Hégésippe Moreau, nous est révélé par M. Armand Lebailly, et tout aussitôt la chronique friande s'en empare ainsi que d'une proie :

"Pour assister à la première représentation de *Chatterton*, Moreau fut obligé de mettre son gilet au mont-de-piété. Sous l'émotion de ce beau drame, il écrivit le soir même à M. Alfred de Vigny pour le féliciter de son succès et lui exprima sa détresse. L'auteur d'*Eloi* répondit de suite en adressant à l'auteur du *Myosotis* trois francs pour dégager son gilet, avec une stalle d'orchestre, et *Chatterton* put encore une fois être applaudi par son frère."

Les relations des deux poètes ne se bornèrent pas là. Lorsque Moreau habitait rue des Mathurins-Saint-Jacques, il était presque toujours malade. Un soir, dans sa détresse, il songea à M. Alfred de Vigny, qui accourut aussitôt. Mais déjà le pauvre locataire avait reçu son congé. On l'avait littéralement mis à la porte, et l'on ne pouvait dire où il était allé. Cependant on supposait qu'il reviendrait, un jour ou l'autre, chercher un paquet laissé en gage pour vingt francs. "C'est pour lui quand vous le reverrez," dit M. Alfred de Vigny en glissant sa bourse dans la main du cerbère de la rue des Mathurins-Saint-Jacques."

Hégésippe Moreau fut victime d'un audacieux plagiaire. Tandis qu'il agonisait à la Charité, un jeune homme ne craignit pas de publier un de ses poèmes sous son nom, l'adressa aux poètes célèbres et en expédia un exemplaire magnifiquement relié au Vatican. En échange de ce poème intitulé *Un quart d'heure de dévotion*, le pape envoya une décoration à l'impudent voleur. La porte-t-il à sa boutonnière ? C'est ce que M. Armand Lebaillly a négligé de nous dire, et nous eussions été curieux de le savoir.

A peine le décès du numéro 12 eut-il été constaté à la Charité,—on sait que, dans les prisons, les hommes ne sont plus des hommes, mais de simples numéros,—le bruit de sa mort se répandit dans la ville. Le lendemain, on lisait dans *le National* la rengaine obligée :

“Un grand poète vient de s'éteindre sur un grabat d'hôpital. M. Hégésippe Moreau, l'auteur du *Myosotis*, est mort ce matin à l'hospice de la Charité, à l'âge de vingt-huit ans, à la suite d'une longue maladie, fruit d'une longue misère.” Eh ! messieurs, vous qui connaissiez cette misère qui fut longue, comment se fait-il que vous n'ayez pas eu à cœur de la soulager ? “Hégésippe Moreau est, au moment où nous écrivons ces lignes, couché sur un lit d'amphithéâtre.” A qui la faute ? “Pauvre et modeste travailleur, il laisse pour tout bien quelques feuilles éparses, premier héritage que l'amitié est allée soigneusement recueillir sous son chevet mortuaire.” Ces feuilles éparses, il fallait les payer selon leur valeur et les publier dans le feuilleton de votre journal. “Nous invitons les jeunes gens des écoles, les ouvriers typographes, dont il était le collègue, en un mot tous les patriotes, à qui sont consacrés la plupart de ses chants, à venir assister à ses modestes obsèques.” Toujours la même élogie faussement sentimentale ! N'eût-il pas été préférable d'inviter les “patriotes” à souscrire aux œuvres d'Hégésippe Moreau du vivant du poète ?

Trois mille personnes suivirent le cercueil du numéro 12. Si chacun de ces pleureurs inutiles s'était imposé une contribution annuelle de vingt sous en faveur de l'auteur du *Myosotis*, le martyrologe littéraire compterait une victime de moins, et notre littérature compterait quelques chefs-d'œuvre de plus. Mais il est plus commode et plus facile de répandre des larmes de crocodile que des pièces d'un franc. Malheureusement la société des gens de lettres n'existait encore, en 1838, que dans la tête et dans le cœur de son fondateur, Louis Desnoyers. Autrement, il nous est permis de dire que Moreau ne serait pas mort à l'hôpital.

## M. Veillot Satirique.

A M. B. Jouvin.

“.. Je vous soumetts, en sollicitant vos critiques, un nouvel ouvrage que je fais paraître. Ce sont des vers. Vous m'en blâmerez peut-être. Que voulez-vous ? Ils étaient faits, et j'ai depuis quelques années, sans le désirer, le loisir de visiter mes cartons. L'oisiveté est mauvaise conseillère, et l'imprimeur était là. “Je devais finir ainsi sans doute.” Ayez tout de même la bonté de voir cela. S'il y a là dedans quelque chose de passable, comme je le suppose, puisque j'affronte le jugement du public, je le croirai davantage quand vous l'aurez dit. Si vous prononcez que tout est mauvais, je ne pense pas qu'il me soit impossible de me rendre ; et certainement je ne pousserai point l'imitation de l'homme au sonnet jusqu'à devenir votre ennemi. Je réponds au contraire de rester bien affectueusement votre très humble et très obéissant serviteur,

“LOUIS VEILLOT.”

Un volume de vers de l'auteur des *Libres Pensées*—quand ces vers sont des *satires*,—c'est un pétard tiré dans la République des lettres. Il y aura des brûlures, des cris et des malédictions. Suivant son invariable coutume, M. Louis Veillot y appelle par leur nom les *Rotlet* de la politique et de la littérature ; et quand il ne fait que leur clouer au dos un *anonyme* vengeur, il faudrait avoir de bien méchants yeux pour ne point reconnaître les originaux dans la foule.

Nous étudierons certainement la transformation poétique de M. Veillot. En attendant, nous détachons du volume la fantaisie piquante que voici :

B. J.

### Les Ponsardins.

L'Homère de Ponsard est un Ponsard de race,  
L'Horace de Ponsard peint Ponsard plus qu'Horace,  
Ponsard teint en Corneille est Ponsard sous ce fard,  
Bref, Ponsard ne fait rien qui ne soit du Ponsard.  
Ce qui m'étonne, il n'est pas seul ! En quatre lustres,  
Le public a sacré ponsardisants illustres  
Saint-Ybars et Ponroy ; tous deux fort gens de bien,  
Ayant un certain fond, quelque sens, du maintien,  
Mais tragiques pourtant. Chacun, à la sourdine,  
A fait son *Turquantus* en façon ponsardine ;  
Ouvrages réguliers, cinq actes au compas.  
S'en assure qui veut l'un ne m'y verra pas !  
Ce sont de ces objets que Pougerville estime :  
Ils font peur même aux gens qui supportent la rime.  
Pougerville, de qui personne n'a lu rien,  
Est, dit-on, le Ponsard anté-diluvien.

Dans un autre filtron, Augier, Ponsard comique,  
Obtint pour la vertu la prime académique.  
Augier sur le théâtre amuse poëment,  
Mais on a ri beaucoup à ce couronnement.

Oserai-je en ce lieu nommer Mignet ? Je l'ose !  
Il ma toujours paru le Ponsard de la prose.  
Je hasarde le mot en tremblant, mais je croi  
Que la postérité pensera comme moi.

Quand ce docteur parut, on dit : C'est un albâtre,  
Froid et beau. Puis : Un stuc. Puis, au toucher : Du plâtre !

Je tremble assez aussi pour le destin de Thiers :  
Il sera le phénix des Ponsards familiares.  
Le succès après lui s'obstine et le décore ;  
Ainsi fleurit Maimbourg.

—Feuillel, Ponsard encore !

(Immense est la famille ; ou n'en voit pas la fin.)  
J'accorde volontiers que c'est un Ponsard fin.  
Tel il est à Nusset comme est l'autre à Cornaille,  
Et comme est au franc vin le franc jus de groseille.  
En ce jus infusant par de subtils travaux  
Différents alcools ou mondains ou décrets.

O miracle de l'art ! modérément il grise  
Cathau pour la vertu, pour le crime Artémise.  
Artémise est, je crois, plus prise que Cathau !  
Et c'est pour quoi ce maître a monté le côteau.  
L'autre jour, les Quarante, écartant vingt cabales,  
L'ont couronné, malgré les tendances morales.  
Les Quarante ont bien fait. Où donc eût-on péché  
Morale plus jolie et style plus léché ?  
J'applaudis de grand cœur : le choix est littéraire.  
Feuillel, cher à mon cœur, a mé de son libraire,  
Estimé dans Saint-Lô, peut, en cérémonie,  
Porter l'habit de gloire et l'épée au côté.  
Sur les bords où trône Tissot, où D pin trône,  
A coup sûr, il fait plus que briller, il rayonne.

Mais qu'enfin mon suffrage aux autres soit uni,  
Que me restera-t-il pour la République ?  
Que pourrai-je trouver de louanges sincères  
Pour cet art délicat si goûté de nos pères,  
Pour tous ces vieux auteurs de tant de beaux romans,  
La Fayette, Prévost, le Sage, esprits charmants,  
Qui, sans prétention, causant à verve pleine,  
Ont en si fin français conté la vie humaine ?

LOUIS VEILLLOT.

## MAURY.

Lecture prononcée par J. A. A. Belle, Ecr., devant l'Institut  
Canadien-Français, en février dernier.

Beaucoup de personnes s'imaginent que l'on ne saurait trouver ailleurs qu'en Angleterre, des orateurs parlementaires. L'on cite à tout propos, pour établir cette assertion les noms de Burke, Pitt, Fox, Canning, Sheridan, O'Connell et d'une foule d'autres hommes éminents dont on ne peut contester le mérite et les talents. Mais, l'éloquence parlementaire n'est pas exclusivement la propriété des sujets de la Grande-Bretagne, et l'on se tromperait fort si l'on prétendait que les autres nations en sont dépourvues.

En parcourant l'Histoire de France, l'on rencontre des noms aussi grands sinon plus grands que ceux que je viens de mentionner. Parmi ces hommes illustres, il en est un dont la vie et les œuvres sont extrêmement intéressantes. Je veux parler de Maury, dont vous avez sans doute, très-souvent entendu prononcer le nom. Sorti des rangs du peuple, il s'éleva bien au-dessus de sa condition par l'étude, le travail, un rare génie et une éloquence hors ligne.

Ayant eu l'occasion de lire l'excellent ouvrage de M. Poujoulat, contenant une biographie de cet orateur remarquable et une appréciation de ses meilleurs discours, j'ai cru qu'une courte analyse de ce beau travail trouverait grâce devant vous.

Jean Sifrein Maury naquit à Valréas, le 26 Juin 1746, dans une condition assez obscure. Son père était

cordonnier et gagnait péniblement sa vie à la sueur de son front.

La carrière que parcourut Maury doit être pour tout le monde d'un ut le enseignement. Elle démontre que l'homme, né dans une position inférieure de la société, peut, avec du talent et en mettant à profit les ressources de son esprit et les dons de la Providence, atteindre, par les sentiers abruptes du devoir, le faite de la renommée.

La famille de Maury était protestante avant la révocation de l'édit de Nantes et résidait dans le Dauphiné. C'est depuis cette dernière époque qu'elle embrassa le catholicisme et se fixa dans le comtat Venaissin.

Maury se prépara de bonne heure au rôle qu'il devait jouer plus tard. Il aimait l'étude avec ardeur et s'était aidé dans ses travaux par une vive et facile perception et une mémoire extraordinaire.

A l'âge de 13 ans, Maury ayant achevé ses humanités dans le petit séminaire de Valréas, fut conduit à Avignon, la fameuse cite des papes, où il resta jusqu'à l'âge de 19 ans. C'est pendant son séjour dans cette dernière ville qu'il transcrivit de mémoire un sermon tout entier qu'il entendit prêcher par l'abbé Poulle, dans l'Eglise de St. Agricole. Il fut récompensé de ce travail par le titre de membre de l'Académie des Arcades, que cette Société Romaine lui conféra.

A l'âge de 19 ans, Maury résolut d'aller à Paris pour y travailler à son avenir. La Providence le rapprochait ainsi du théâtre de sa gloire. Il partit, après avoir consulté son père qui ne le laissa s'éloigner qu'à regret.

M. Poujoulat raconte ainsi son voyage :

« On rapporte que sur la route de Mont-limart à Valence, seul et sans amis dans la mauvaise voiture publique dont chaque tour de roue le séparait de sa famille, il fut pris d'attendrissement et de tristesse au point de songer à revenir à Valréas ; mais la pensée de Paris ranima son cœur qui triompha de ces vives mais passagères émotions. Une rencontre qu'il fit en Bourgogne acheva de lui rendre toute l'énergie de ses espérances : parmi ces nouveaux compagnons de route à partir d'Avallon, il y avait deux jeunes gens qui se rendaient à Paris et avec lesquels ils ne tardèrent pas à lier conversation : l'intimité des entretiens amena peu à peu les confidences ; chacun parlait de ses projets et se faisait sa destinée. L'un de ces deux jeunes gens avait étudié en médecine dans sa province, et disait : *Je veux être membre de l'Académie des Sciences et médecin du roi ;* c'était Portal ; il voyait juste son avenir. L'autre jeune compagnon de Maury avait fait son droit et disait : *Je deviendrai avocat général ;* c'était Tréillard ; il aurait frémi alors si quelqu'un lui avait annoncé qu'il serait un jour régicide. Maury, interrogé à son tour, répondit : *Moi je deviendrai prédicateur du Roi et l'un des Quarante de l'Académie Française.* On ne se représente pas sans un vil sentiment d'intérêt et de surprise ces trois jeunes gens dans une patache, s'échappant de leur obscurité par les élan d'une imagination prophétique, marchant vers la renommée qui les attendait sur des chemins différents, et deux d'entre eux appelés à de grands rôles dans des révolutions que personne au monde ne prévoyait à cette époque. »

Maury arriva à Paris en 1765. Il débuta dans l'humble fonction de précepteur. Le temps qu'il ne donnait pas à l'enseignement était bien employé. Le jour, il suivait le cours d'éloquence de Lebeau au Collège de France : Il consacrait aussi une partie de ses nuits à la

lecture et à la composition. C'est ainsi que Maury se préparait à la lutte terrible qu'il eut à soutenir plus tard.

Il concourut pour différents prix en 1766 et en 1767 ; mais, il ne fut pas vainqueur. Cependant ses travaux avaient beaucoup de mérite et commençaient sa renommée. Ces ouvrages comprenaient : un éloge du Dauphin de France, mort prématurément le 20 Décembre 1765 ; un éloge de Stanislas, Roi de Pologne ; l'éloge de Charles V, Roi de France, et les avantages de la Paix.

Maury fut ordonné prêtre à Sens, en 1767, à l'âge de 21 ans, par le cardinal de Luynes qui lui accorda une dispense d'âge. Aussitôt après son élévation au sacerdoce, Maury se fit remarquer dans la chaire : partout où il prêchait, le public se portait en foule et admirait ce jeune orateur plein de vivacité et de chaleur.

A partir de 1771, Maury s'éleva rapidement. Dans le cours de cette dernière année, il concourut pour le prix offert par l'Académie Française pour le meilleur éloge de Fénelon. La Harpe eut le prix et Maury n'eut que l'accessit. Cependant, son discours sur Fénelon lui fut très profitable. L'évêque de Lombes, petit neveu de l'Archevêque de Cambrai, le nomma chanoine de sa cathédrale et vicaire général de son diocèse. En même temps, l'Académie Française le désignait pour prêcher dans la chapelle du Louvre. Le panégyrique de St. Louis que Maury prononça dans cette chapelle, le 25 août 1772, lui fit un bien immense. Il avait parmi ses auditeurs les membres de l'Académie Française. Ceux-ci, émerveillés des talents de Maury, le recommandèrent à Mr. de La Roche-Aymon, chargé de la suite des bénéfices. Ce sermon valut à Maury l'abbaye de la Fremade, dans le diocèse de Saintes. On lui annonça en outre, qu'il prêcherait devant le roi le carême de 1775. Maury devint ainsi prédicateur du roi.

Le 28 Août 1775, Maury prononça le panégyrique de St. Augustin dans l'Église des Grands-Augustins. Quelque temps après, il faisait le panégyrique de St. Vincent de Paul et sous le coup de l'enthousiasme causé par ce discours, l'on érigeait une statue en l'honneur de ce grand saint. Il publia ensuite l'*Essai sur l'éloquence de la Chaire*, qui est considéré, avec raison, comme son meilleur ouvrage littéraire. Le fameux exorde du premier sermon de Bridaine, prêché à St. Sulpice, est tout entier l'œuvre du talent de Maury.

Enfin, Maury fut nommé membre de l'Académie Française en 1785.

Ainsi, cet homme extraordinaire avait, en 1785, atteint la destinée qu'il convoitait alors qu'il quittait la maison paternelle pour aller chercher fortune à Paris. Mais il ne devait pas s'arrêter si tôt dans sa marche ascendante : il lui restait à gravir des hauteurs où le génie seul parvient. Nous allons le voir bientôt aux prises avec l'hydre de la Révolution, combattant sans cesse et sans relâche, avec cette arme redoutable de la parole que personne au monde ne sut manier mieux que lui ; nous verrons la raison, le bon sens et le bon droit réduisant au néant les sophismes de la nouvelle école et luttant contre le désordre et l'anarchie.

Maury fut nommé député du clergé aux Etats-Généraux par le bailliage de Péronne, Roye et Montdidier, ou l'avait fait entrer son priuré de Lyons qu'il tenait de l'amitié de l'abbé de Boismonet.

Voici le portrait de Maury, tracé par M. Poujoulat :

« Petit de taille, mais vigoureusement taillé, Maury semblait créé pour la lutte ; son ardent regard l'accep-

taît, la provoquait ; il avait la tête forte et le front haut ; la voix rude et retentissante, un incroyable aplomb, la parole rapide, harmonieuse, abondante en saillies, le long trait de l'ironie, une belle mémoire, la véhémence de sa nature se pliait dans les orages ; il piquait le flanc du lion révolutionnaire pour le faire rugir ; la tempête doublait sa force, il y comblait souvent. L'abbé Maury improvisait presque toujours, mais sa langue était correcte et littéraire, son éloquence classique, quoiqu'un peu déclamatoire ; il parlait comme il aurait écrit. Mirabeau, qui fut si prodigieux à entendre, perd beaucoup à être lu : on écoutait Maury avec ravissement et ses discours imprimés se font admirer encore. La pompe de sa forme se trouvait corrigée par les ressources variées et rapides de son esprit et par les heureuses vivacités de son à-propos. »

Dès son début dans l'Assemblée nationale, Maury révéla sa puissance oratoire. Dans la discussion au sujet de la propriété des biens ecclésiastiques, il eut à lutter contre Mirabeau, si renommé pour son éloquence. Le combat fut long et acharné et, quoique Maury eut raison, il eut la douleur d'entendre proclamer, comme principe, que les biens du clergé étaient la propriété de la nation.

Voici quelques extraits de ce discours qui peuvent donner une juste idée de l'éloquence de l'abbé Maury :

« Pourquoi ? dit-il, « désespérons-nous assez lâchement de l'Etat pour croire que nous ne pouvons plus le sauver que par la confiscation des biens du clergé ? Une ancienne nation que l'on invitait à être injuste envers ses ennemis, répondit avec un sentiment noble qui n'était au fond qu'un calcul sage que rien n'est utile que ce qui est juste. Et nous, messieurs, qui représentons la plus loyale des nations, nous nous abaisserions à cette morale rétrécie qui mesure le droit sur l'intérêt ? Eh ! par quel aveuglement ose-t-on nous proposer ici de sauver l'Etat en changeant seulement de victimes ? . . . . . Pour enliser des spéculateurs avides, vous nous enlèveriez des biens, qui, n'étant point héréditaires, sont le patrimoine successif et commun de toutes les familles, des biens que nous voulons vous conserver pour vos propres enfants, des biens dont les descendants de tous nos concitoyens sont les héritiers présumptifs, et dont les cinq-xèmes seront toujours nécessairement affectés à la classe des communes ! Ces biens, que nous possédons nous ont été garantis par toutes les lois du royaume et la loi sacrée du dépôt nous oblige de les remettre fidèlement à nos successeurs. »

Maury stigmatise ensuite le crédit en ces termes :

« Oui, messieurs, lorsque François Ier ouvrit, pour la première fois un emprunt sur l'hôtel de ville de Paris, en 1521, il créa une nouvelle source de calamités pour le genre humain : il posa la première pierre de cet édifice désastreux qui, plus chancelant aujourd'hui, nous fait craindre d'être tous ensevelis sous ses débris. Le plus riche royaume de l'univers n'a pu résister que pendant deux siècles et demi à ce système d'emprunts, sans fonds sûrs affectés aux intérêts, sans extinction de dettes plus onéreuses, sans ordre invariable de remboursement ; système imaginé par un roi dissipateur, développé par des Italiens concussionnaires, detesté et cité à la chambre ardente par Sully, honteusement renouvelé sous les Médicis, fletri par deux infidélités à la foi publique sous le dernier règne, et porté de nos jours à un excès de démence qui a fait regarder le dernier terme de la ruine

du royaume comme la plus brillante époque de nos prospérités pécuniaires."

Il y a, dans ce qui précède, beaucoup de choses dont plusieurs de nos hommes politiques pourraient faire leur profit.

Maury termine son discours par cette phrase remarquable :

"Vous voulez être libres ! Eh bien ! Souvenez-vous donc que, sans propriété, il n'y a plus de liberté, car la liberté n'est autre chose que la première des propriétés sociales, la propriété de soi."

Cette discussion, commencée le 13 Octobre 1789, ne se termina que le 2 Novembre suivant.

Je n'ai pas l'intention de vous donner ici des extraits et une appréciation de tous les discours de Maury. Beaucoup de ces discours n'ont pas été publiés ; car en 1790, le *Moniteur* ne rapportait pas textuellement les délibérations de l'Assemblée, comme il le fait aujourd'hui pour le Conseil Législatif et le Sénat. Cet ouvrage sera t d'ailleurs trop considérable, puisqu'il est arrivé à Maury de monter 13 fois à la tribune dans le cours d'une seule semaine. Au reste, il suffira de faire connaître quelques uns de ses principaux discours par quelques extraits.

L'un des meilleurs discours de Maury est celui qu'il prononça en 1790, devant l'Assemblée nationale, sur la *souveraineté du peuple*. Cette œuvre est encore pleine d'actualité. Les principes qui y sont émis peuvent trouver, chaque jour leur application. N'est-ce pas au moyen de ce prétendu principe de la souveraineté du peuple que l'on bouleverse aujourd'hui tous les gouvernements, que les rois sont détrônés, et que la populace, dans sa fureur et dans son aveuglement, ébloui par des mots sonores, fasciné par les promesses qu'on lui prodigue, brise et renverse l'ordre et le droit pour introniser l'anarchie ? Cette multitude déraisonnable croit-elle donc qu'il est en son pouvoir de régner, de gouverner, et, en même temps, d'être gouvernée ?

Maury cite ces paroles de Montesquieu :

"Il faut que les affaires aillent et qu'elles aient un certain mouvement qui ne soit ni trop lent ni trop vite. Mais le peuple a toujours trop d'action ou trop peu ; quelques fois avec cent mille bras, il renverse tout, quelques fois avec cent mille pieds il ne va que comme les insectes."

Maury démontre ensuite que le lot du peuple est d'être gouverné, et, comme disait plus tard Marliac, que la raison enseigne que le petit nombre doit commander et le plus grand nombre obéir.

"Puisque, dit Maury, le peuple doit toujours être gouverné, son véritable intérêt consiste à être bien gouverné et non pas à poursuivre une souveraineté idéale, dont on ne l'investirait qu'en l'obligeant aussitôt de la céder. Eh ! qu'a-t-il donc à gagner, ce peuple crédule, à tomber d'un peu plus haut, tandis que sans courir les risques d'une chute, il est condamné à rester toujours à la même place."

L'orateur admet que la démocratie légalement établie peut être un gouvernement très légitime et qu'elle peut même assurer la prospérité d'un petit Etat ; mais, il prétend que cette forme de gouvernement ne convient pas à la France et il continue à combattre le principe que le peuple est partout souverain.

L'un des adversaires de Maury lui ayant cité l'Amérique, il prédit qu'une opulence corruptrice y amènerait de nouvelles Révolutions et qu'alors ce gouverne-

ment montrerait sa faiblesse et son incapacité. Nous savons maintenant jusqu'à quel point cette prédiction s'est accomplie.

"La souveraineté," dit Maury, "est le pouvoir indépendant et irrévocable de commander en dernier ressort dans la société civile et d'y faire des lois."

Maury démontre que dans un gouvernement constitutionnel la volonté du peuple, quoiqu'on en dise, est bien peu de chose. En effet, le seul droit qu'a le peuple, c'est d'élire ses députés. Il n'a aucune part dans les mesures proposées, dans les délibérations, dans les votes des chambres et dans l'exécution des lois. Il ne peut nullement contrôler les affaires politiques. Une fois que les députés sont élus, il est impossible aux mandataires de retirer leurs voix. L'élu est maître de la position et il peut en user et en abuser tant qu'il lui plaira pendant toute la durée de son mandat. Les élections, une fois terminées, on renvoie le souverain primitif à la plus passive obéissance. Le règne du peuple est donc bien éphémère. A part de cela, un député, élu par un collège électoral ne peut pas avoir la prétention de se dire le représentant du peuple : il n'est que le représentant du collège électoral où il a obtenu la majorité des suffrages. La plupart du temps, cet individu serait renvoyé à ses pénates s'il se présentait dans un autre collège électoral. C'est donc par pure fiction que l'on regarde les membres de la chambre des communes comme les représentants du peuple et que l'on prétend qu'ils expriment la volonté de la nation.

Dans l'hypothèse la plus favorable à son intervention, dit Maury, le peuple ne délèguerait pas la souveraineté en élisant un souverain ; il désignerait seulement, par ce droit d'élection restreint dans ses véritables bornes, le ministre suprême de cette seconde providence qu'on appelle la souveraineté.

"Dieu," dit Maury, "est dans un sens rigoureux le seul souverain naturel de tous les hommes, et nul ne peut exercer la souveraineté sur ses créatures qu'autant qu'il le représente." Plus loin, l'orateur dit que la souveraineté, n'étant que l'ensemble des pouvoirs nécessaires au gouvernement de la société civile, elle est manifestement antérieure à toutes les conventions publiques, puisque, sans elle, l'état social serait impossible.

Maury termine son discours par un tableau prophétique :

"Hélas" s'écrie Maury, "il (le peuple) n'est encore parmi nous que spectateur de la révolution, mais, il en sentira bientôt tout le poids. Il va être mis en action, et ce ne sera qu'aux dépens de son bonheur et de son repos qu'il servira votre ambition et vos vengeances. Il éprouvera, ce peuple égaré, que sa propre autorité est un fléau pour lui, que lui seul peut se faire tous les maux auxquels ils se dévouent, et qu'il lui serait infiniment moins funeste d'être opprimé que d'être puissant. Il se trainera ainsi de crimes en malheurs et de malheurs en crimes, dirai-je, durant un règne ou durant un rêve si convulsif et si court, jusqu'à ce que épuisé par son délire, ses désastres et ses forfaits, dégoûté d'illusions et las de toute puissance, il trouve enfin un asile dans le despotisme en tendant ses défaillantes mains aux fers d'un maître absolu qui daigne le délivrer de ses propres fureurs. O ! vous, qui parlez encore de bonheur aux nations, en prostituant ainsi à la multitude la suprême puissance, ouvrez les yeux ! voilà le tableau en action de la souveraineté du peuple ! tel sera, tel est déjà

le règne de ce peuple français que nous avons vu si tranquille et si grand sous l'empire accoutumé de ses rois !”

Parmi les discours de Maury, l'on remarque principalement encore ceux qu'il prononça devant l'assemblée nationale, sur la Régence, sur les assignats, sur le droit de paix et de guerre, sur la proposition de former une haute Cour nationale, sur l'impôt du tabac, sur les droits du Pape à Avignon, sur l'Hôtel des Invalides, et enfin sur la constitution du clergé.

Un extrait de ce dernier discours ne sera pas de trop ici.

“ Ne vous êtes-vous donc proposés, disait Maury à ses adversaires, que de déplacer le despotisme en France et de vous l'approprier au lieu de l'anéantir ? Quoi ! vous avez décrété qu'un sous-lieutenant d'infanterie ne pourrait pas être destitué de son emploi sans le jugement préalable d'un conseil de guerre et vous prétendez refuser la même inamovibilité et les mêmes garanties judiciaires à nos pasteurs ? Par où ont-ils donc mérité cette exaltation de la loi ?... ”

“ Vous n'exigerez pas, sans doute, sérieusement, disait l'orateur, “ que nous nous arrêtions à la misérable difficulté dont on a osé se prévaloir à cette tribune pour écarter l'invincible ascendant de ce principe de droit public, quand on a dit que le corps constituant était affranchi de toutes les règles. Si les règles n'existent plus, lorsque cette prétendue autorité, que vous vous arrogez sans titre et sans mission, se déploie dans un état, comment avez-vous pu être constitués vous-mêmes. Si vous nous ramenez à l'origine de la société, si vous supposez que nous sortons des forêts de la Germanie, où est donc l'acte de cette convention qui vous a constitués corps constituant ? Non ! ce n'est pas de la nation française, c'est de vous seuls que vous tenez cette prétendue et extravagante mission. Ne voyez-vous pas qu'à force d'entreprendre votre autorité, vous la sapez par ses fondements ! Nous vous déclarons que nous ne reconnaissons pas, que nous ne reconnaitrons jamais cette autorité constituante dans la réunion des députés du bailliage que le roi seul a convoqués sans prétendre abdiquer sa couronne pour la recevoir de vos mains. Nous vous répétons que si vous étiez un corps constituant, vous auriez le droit de définir, de diviser et de déléguer tous les pouvoirs, mais que vous ne pourriez en retenir aucun, parce que la réunion des pouvoirs est l'essence du despotisme et que le despotisme n'a jamais pu être institué légalement. Vous ne serez plus dangereux, Messieurs, le jour où vous déclarerez à la nation que cette autorité despotique vous est dévolue. Il nous suffira que vous manifestiez franchement vos prétentions pour établir invinciblement la nullité radicale de tous vos décrets. Pardonnez, Messieurs, si ma raison se fléchit pas ici devant la logique des murmures. Je n'entends pas la langue que vous me parlez en tumulte, lorsque vous n'articulez aucun mot. C'est ainsi qu'on arrête un opinant, je le sais bien, ce n'est pas ainsi qu'on le réfute. . . . ”

“ S'il est vrai que vous puissiez supprimer de plein droit les cures et les évêchés du royaume et qu'une loi générale opère ces extinctions particulières, vous agissez à la fois en législateurs, en pontifes, en juges, et il ne manque plus à votre magistrature universelle que le manifeste de ses huissiers. Ah ! si l'on dit à cinq cents lieues de Paris qu'il existe dans le monde une puissance à laquelle sont devolues les fonctions de pontife, de lé-

gislateur et de juge, ce ne serait pas sans doute dans cette capitale, ce serait dans le divan de Constantinople ou d'Isphahan que l'on croirait devoir en chercher le modèle. ”

L'appréciation de Marmontel sur le rôle politique de l'abbé Maury est si bien écrite et si juste que je l'ai choisie entre plusieurs. Voici ce que l'on trouve dans ses mémoires sur ce sujet :

“ En vous parlant de lui (de l'abbé Maury.) dit Marmontel, je ne vous ai donné, mes enfans, que l'idée d'un bon ami, d'un homme aimable, je dois vous le faire connaître en qualité d'homme public, et tel que ses ennemis eux-mêmes n'ont pu s'empêcher de le voir, invariable dans les principes de la justice et de l'humanité ; défenseur intrépide du trône et de l'autel ; aux prises tous les jours avec les Mirabeau et les Barnave ; en butte aux clameurs menaçantes du peuple des tribunes ; exposé aux insultes et aux poignards du peuple du dehors, et assuré que les principes dont il plaiderait la cause succomberaient sous le plus grand nombre ; tous les jours repoussé, tous les jours sous les armes, sans que la certitude d'être vaincu, le danger d'être lapidé, les clameurs, les outrages d'une populace effrénée, l'eussent jamais ébranlé ni lassé. Il souriait aux menaces du peuple ; il répondait par un mot plaisant ou énergique aux invectives des tribunes et revenait à ses adversaires, avec un sang froid imperturbable. L'ordre de ses discours, faits presque tous à l'improviste, et durant des heures entières, l'enchaînement de ses idées, la clarté de ses raisonnemens, le choix et l'affluence de son expression, juste, correcte, harmonieuse et toujours animée, sans aucune hésitation rendaient comme impossible de se persuader que son éloquence ne fût pas étudiée et préméditée, et cependant, la promptitude avec laquelle il s'élançait à la tribune et saisissait l'occasion de parler forçait de croire qu'il parlait d'abandon. ”

“ J'ai moi-même plus d'une fois été témoin qu'il dictait de mémoire le lendemain ce qu'il avait prononcé la veille, en se plaignant que dans ses souvenirs sa vigueur était affaiblie et sa chaleur éteinte. Il n'y a, disait-il, que le feu et la verve de la tribune qui puissent nous rendre eloquents. Ce phénomène, dont on a vu si peu d'exemples, n'est explicable que par la prodigieuse capacité d'une mémoire à laquelle rien n'échappait, et par des études immenses : il est vrai qu'à ce magasin de connaissances et d'idées que Cicéron a regardé comme l'arsenal de l'orateur, Maury ajoutait l'habitude et la très-grande familiarité de la langue oratoire, avantage inappréciable que la chaire lui avait donné. ”

“ Quant à la fermeté de son courage, elle avait pour principe le mépris de la mort et cet abandon de la vie sans lequel, disait-il, une nation ne peut avoir de bons représentans non plus que de bons militaires. . . . ”

Après la clôture de l'assemblée constituante, Maury, qui n'avait plus rien à faire en France et qui d'ailleurs n'y était plus en sûreté, se rendit à Rome, où il fut reçu en roi. Le pape alors regnant, Pie VI, le nomma Archevêque de Nicée *in partibus*, le 17 avril 1792. Près de deux ans après, le 21 février 1794, Maury fut nommé Cardinal, sous le titre de la Ste. Trinité, au mont Pineus, et, en même temps, évêque de Montefiascone et Corneto.

Les légitimistes reprochent au Cardinal Maury ce qu'ils nomment complaisamment sa défection. Maury, disent-ils, qui défendit si bien, dans l'assemblée consti-



tuante, l'ancien ordre de choses, abdiqua sa gloire pour servir l'usurpateur du trône. M. Ponjoulat a adopté cette manière de voir. Le fait est que Maury non seulement reconnut Napoléon Bonaparte comme le souverain de la France, mais qu'il lui écrivit une lettre le félicitant sur son élévation. La lecture de cette lettre pourra peut-être faire connaître les raisons qui déterminèrent Maury à se ranger du côté de Bonaparte. Voici cette lettre :

“ Sire, c'est par sentiment autant que par devoir que je me réunis loyalement à tous les membres du Sacré-Collège pour supplier Votre Majesté Impériale d'agréer avec bonté et confiance mes sincères félicitations sur son avènement au trône. Le salut public doit être, dans tous les temps, la suprême loi des esprits raisonnables. Je suis Français, Sire, je veux l'être toujours. J'ai constamment et hautement professé que le gouvernement de France était, sous tous les rapports, essentiellement monarchique. C'est une opinion à laquelle je n'ai cessé de me rallier avant que la nécessité de ce régime nous fut généralement démontrée par tant de désastres et que les conquêtes de Votre Majesté, qui ont si glorieusement reculé nos frontières, eussent encore augmenté dans un si vaste empire le besoin manifeste de cette unité de pouvoir. Nul Français n'a donc plus que moi le droit d'applaudir au rétablissement d'un trône héréditaire dans ma patrie, puisque j'ai toujours pensé que toute autre forme de gouvernement ne serait jamais pour elle qu'une intermittente et incurable anarchie. Je me trouve ainsi à la fin de notre révolution sur la même ligne des principes que j'ai défendus, au fréquent péril de ma vie depuis le premier jour de son origine et durant tout son cours. Je sens vraiment, Sire, dans ce moment surtout, le bonheur de n'être que conséquent et fidèle à mon invariable doctrine, en déposant aux pieds de Votre Majesté Impériale, l'hommage de mon adhésion pleine et entière au vœu national qui vient de l'appeler à la suprême puissance impériale et d'assurer solidement la tranquillité de l'avenir, en assignant à son auguste famille un si magnifique héritage. Un diadème d'empereur couronne justement et dignement à mes yeux le front d'un héros, qui, après avoir été si souvent couronné par la victoire a su se soutenir par son rare génie dans la législation, dans l'administration et dans la politique, à la hauteur de sa renommée toujours croissante en rétablissant la religion dans son empire, en illustrant le nom français dans tous les genres de gloire, et en terrassant cet esprit de faction et de trouble qui perpétuait les fléaux de la révolution en la recommençant toujours.”

Les opinions sur cet acte de Maury seront, je crois, longtemps divisées. Les uns prétendront que Maury aurait toujours dû vivre et mourir légitimiste, tandis que d'autres croiront que Maury était plutôt ennemi du désordre et de la révolution que partisan des Bourbons et qu'il est plus convenable pour sa gloire qu'il soit revenu à Paris à la suite d'un héros français nullement complice mais ennemi aussi de la Révolution, plutôt que d'y rentrer, avec les Bourbons, à la suite des baïonnettes étrangères.

Mais, l'on peut faire à Maury un reproche beaucoup plus juste et bien mieux mérité que le précédent.

Le 17 mai 1809, Napoléon, par un décret, dépouillait le Pape de ses Etats et les réunissait à l'Empire Français. Pie VII protesta et donna au monde le spec-

tacle d'une fermeté digne et grande que nous sommes heureux aujourd'hui de voir imiter jusqu'à un certain point par un autre Pape. Il lançait, le 10 juin 1809, contre l'auteur de cette spoliation une bulle d'excommunication. Dans la suite, il refusa l'institution canonique aux évêques nommés par Napoléon. Or, Maury eut le tort d'accepter le siège de Paris, sans avoir été préalablement dégagé des liens spirituels qui l'unissaient à l'Eglise de Montefiascone et Corneto et de s'imposer dans les affaires de ce diocèse en se faisant donner les pouvoirs de *vicaire capitulaire*. Cette conduite était contraire aux Saints Canons, aux décrets des Papes et à la discipline de l'Eglise. Malgré l'ordre formel du Pape lui enjoignant de *quitter sur le champ l'administration* du diocèse de Paris, Maury continua à remplir les fonctions d'administrateur capitulaire, au grand détriment de la Ste. Eglise dont il devait respecter les lois. Je ne chercherai pas à atténuer ces torts, car je crois qu'il est impossible de les justifier autrement que par la faiblesse de Maury pour Napoléon, et l'on sait que cette faiblesse était indigne d'un homme qui avait bravé les poignards de la Révolution.

A la chute de Napoléon, Maury fut obligé de s'expatrier de nouveau, chassé cette fois par les Bourbons pour lesquels il avait tant fait. Il prit de nouveau le chemin de Rome où sa réception fut bien différente de ce qu'elle avait été lors de son premier exil.

Quand vinrent les cent jours, la junte d'état, qui gouvernait pendant l'absence du Pape, fit jeter Maury en prison *per maggior sicurezza, pour plus grande sûreté*. Après trois mois et demi de détention au château St.-Ange, il fut remis en liberté et peu de temps après le pape lui rendit son amitié.

Le matin du 11 mai 1817, Maury fut trouvé mort dans son lit. Il présentait depuis longtemps sa fin et s'y préparait. Espérons que Dieu l'a reçu en son infinie miséricorde et que ses torts se trouvent effacés du livre de vie. Pour nous, profitons de son exemple et sachons, comme dit M. Ponjoulat, que la vraie grandeur n'est que dans *le devoir*.

---

## FEUILLETON:

---

### SCÈNES DE LA VIE MILITAIRE AU MEXIQUE.

#### LE RASTREADOR.

##### I.—*Inz de Cigarrera.*

En 1814, par une belle matinée d'été, un voyageur, monté sur un cheval, qui, malgré les coups d'épéon, n'avancait plus qu'à pas lents, s'acheminait, en sifflant, vers la petite ville de Pucnaro, située dans l'Etat mexicain de Valladolid. Déjà il en pouvait découvrir les maisons éclairées par les premiers rayons du soleil. Rien qu'à voir les flancs du cheval baignés de sueur et les vêtements poudreux du cavalier, on devinait qu'ils venaient tous deux de voyager plusieurs jours à marches forcées. Le cavalier solitaire était un jeune homme de haute taille et vigoureusement décauplé; il eut pu passer pour un fort joli garçon, si d'épais sourcils d'un

noir de jais n'eussent donné une expression sinistre à sa physionomie, empreinte d'une expression toute militaire. Ce cavalier à la fière allure n'était autre qu'un certain Berrendo, chez qui, bien des années plus tard, après ma courte halte dans un hameau voisin de San-Blas, je devais trouver l'hospitalité avant d'arriver sur les bords de la mer Pacifique. A l'époque où commence ce récit, Berrendo, qui portait alors son vrai nom de Luciano Gamboa, était l'un des plus audacieux soldats de l'armée révolutionnaire du Mexique, et son histoire, que je me borne à résumer ici d'après ses souvenirs, nous montre la guerre de l'indépendance arrivée à un de ses moments les plus critiques.

La petite ville de Puevaro, vers laquelle se dirigeait Berrendo, avait, dans le courant même de l'année 1814, attiré à divers titres l'attention des Mexicains et des Espagnols. C'était là qu'à la suite d'un engagement sanglant avec les troupes royalistes, le frère du général don Ignacio Rayon, don Ramon, s'était retiré avec une centaine d'hommes, les seuls qui eussent pu quitter, sous sa conduite, le champ de bataille; mais, chose singulière, on avait perdu la trace de don Ramon et de sa petite troupe depuis l'époque même de leur entrée à Puevaro: personne ne pouvait dire s'ils étaient sortis de la ville, et cependant rien n'y indiquait leur présence. On devait croire qu'ils n'avaient fait que traverser Puevaro, et qu'ils s'en étaient éloignés furtivement, à l'insu des habitants; mais où s'étaient-ils dirigés? C'était là une question qui préoccupait aussi bien les *guerrilleros mexicains* que les généraux espagnols, mais qui tourmentait par-dessus tout don Ignacio Rayon. Désireux d'opérer sa jonction avec son frère don Ramon, don Ignacio faisait, depuis un mois, battre par ses courriers, mais inutilement, tout l'Etat de San-Luis-Potosi, lorsque Berrendo se chargea, à son tour, de découvrir l'inaccessible retraite de la bande si singulièrement disparue. C'était cette mission difficile qui l'amenaient sur la route de Puevaro au moment où nous l'avons rencontré découvrant les premières maisons de la ville, et pressant son cheval haletant pour y arriver sans encombre ni retard.

Berrendo s'applaudissait déjà de toucher au terme de son voyage; mais les banderoles d'un régiment de lanciers espagnols, le régiment de Navarre, qu'il aperçut flottant au loin dans la plaine, vinrent brusquement changer le cours de ses pensées. Les lanciers se dirigeaient de son côté, et, en sa qualité d'insurgé, le cavalier avait d'excellents motifs pour ne pas désirer cette rencontre. Il était précisément à un endroit de la route où un chêne énorme, au tronc creusé par l'âge, étendait de larges branches au pied d'un rempart de rochers dont le sommet s'exhaussait graduellement jusqu'à former une assez haute colline. Le cavalier pensa qu'un insurgé figurerait merveilleusement à l'une des branches du

chêne, et cette réflexion redoubla son malaise. Tout à coup, Berrendo remarqua un lierre presque aussi vieux que le chêne, et qui, après avoir couvert tout un côté du tronc, retombait en un large rideau d'un vert sombre dont les plis s'accrochaient aux anfractuosités des rochers. Par une inspiration soudaine, il mit pied à terre, souleva la draperie de lierre et poussa un cri de joie: ce rideau cachait l'entrée d'une grotte obscure par laquelle un cheval pouvait facilement passer. Tirer son cheval après lui et se jeter derrière le pan de lierre fut pour le cavalier l'affaire d'un instant. Cependant, à peine fut-il dans la grotte, que Berrendo se repentit presque d'y avoir cherché asile. Des bruits terribles et inexplicables grondaient dans l'intérieur du souterrain. Au delà du rayon de lumière que laissait filtrer le feuillage du lierre, une obscurité profonde étendait devant ses pas un voile impénétrable. Il lui semblait entendre au sein de ces ténèbres des frôlements sourds comme ceux de l'aile des grands vampires de certaines forêts du Mexique, ou le bruit saccadé du souffle puissant de quelque gigantesque animal. Placé ainsi entre deux dangers, le cavalier resta immobile et plein d'angoisse, attendant avec une bien vive impatience le moment où il pourrait quitter la caverne.

Ce moment devait malheureusement se prolonger bien au delà de ses prévisions. Les lanciers espagnols avaient fait halte près du chêne, et le cavalier entendait le bruit de leurs voix se mêler aux rumeurs étranges du souterrain. C'était pour lui comme une double menace qui ne lui permettait ni de s'avancer dans la grotte, ni d'en sortir. Une heure d'une longueur mortelle se passa ainsi, quand l'insurgé eut entendu un gémissement rauque qui l'effraya si fort, que, préférant l'ennemi de chair et d'os aux hôtes terribles que semblait renfermer la grotte, il s'élança au dehors. Le chemin était libre, et Berrendo put reprendre sa route. En moins de deux heures, il atteignit Puevaro, et ce ne fut qu'alors qu'il eut pouvoir respirer plus librement; mais il comptait sans une nouvelle rencontre.

En traversant la rue principale de Puevaro pour gagner le *meson* qui devait le recevoir, le guérillero avisa, sur le sol d'une petite maison isolée des autres par de grands jardins, une jeune fille assise sur une natte, les jambes croisées à la mode mexicaine, et occupée à rouler des cigarettes. Sa tête, l'ovale gracieux de son visage, ainsi que ses épaules, étaient soigneusement *tapados*, c'est-à-dire enveloppés d'un voile de coton à raies bleues sur un fond blanc. La jeune fille avait jeté sur le cavalier un regard rapide dont celui-ci ne s'était pas aperçu, et, quand il se mit à la considérer lui-même, elle tenait les yeux baissés. Le cavalier ne put distinguer que deux bandeaux de cheveux noirs arrondis sur un front lisse et poli comme l'ivoire. Des plis de la robe sortaient deux petits pieds sans bas et chaussés de satin

noir, et le *rebozo* de la jeune fille laissait passer deux mains mignonnes et blanches dont les doigts agiles et délics roulaient des cigarettes avec une dextérité pleine de grâce.

— Par la mère des anges ! se dit le jeune homme, il me semble que j'ai mille choses à dire à cette jolie fille.

Et comme la timidité ne paraissait pas être le défaut capital du cavalier, il mit courtoisement son feutre à la main et fit sonner contre les flancs de son coursier les molettes de ses éperons de fer, tandis que, docile à sa main, le cheval vint achever près du péristyle une de ses plus élégantes courbettes. Cette manœuvre fut si imprévue, et les fers du cheval vinrent battre le pavé si près de la jeune fille, qu'elle ne put retenir un petit cri d'effroi, et qu'elle fit elle-même un brusque mouvement.

— Pardon, *senorita* ! s'écria le cavalier, pardon de l'effroi que je vous ai causé ; mais, étranger dans cette ville, j'ai besoin de savoir s'il y a quelque auberge pour les voyageurs, et je prie Dieu qu'il n'y en ait pas.

— Et pourquoi cela, seigneur cavalier ? demanda la jeune fille d'une voix aussi harmonieuse que celle du *cozontle*, le rossignol mexicain.

— Parce que je vous supplierais alors de m'accorder l'hospitalité.

— Oui-dà ! reprit-elle avec un fier regard. Pensez-vous que la maison de ma mère s'ouvrit à un hôte tel que vous ? En tout cas, il y a une *posada*, et elle n'est qu'à deux pas d'ici.

La jeune fille se leva, après avoir jeté dans les plis de son *rebozo* les cigarettes qu'elle avait roulées, et disparut derrière la porte.

— *Caramba* ! je risque bien de ne jamais retrouver don Ramon, s'il n'est pas à Pucuario, se dit le jeune homme, car je ne pourrai jamais me résoudre à quitter la ville qui renferme ce trésor de jeunesse et de beauté.

Et il arriva au *meson*, le cœur encore tout troublé de sa rencontre. Une fois installé dans l'hôtellerie, il se dit pourtant qu'il fallait songer à sa mission ; mais, pour la mener à bonne fin, il y avait certaines mesures de précaution à garder. Pucuario ne semblait pas tenir pour l'indépendance, et un corps d'armée espagnol était campé dans le voisinage. Berrendo chercha donc par quels moyens il pourrait obtenir les informations qu'il désirait sans compromettre ni don Ramon ni lui-même.

Après un frugal repas pris au *meson*, Berrendo n'eut rien de plus pressé que de chercher un prétexte pour revoir la jeune fille aux cigarettes. Il s'était dit qu'il pouvait sans danger s'ouvrir à elle du but de sa mission. Il se dirigea donc vers sa maison, qui n'était qu'à quelques pas de l'hôtellerie. Malheureusement tout y était clos, et les aboiements d'un chien laissé dans l'intérieur répondirent seuls aux coups frappés contre la porte. Berrendo, forcé de renoncer à son projet pour ce jour-là, s'achemina vers une *neveria*, dans l'espoir que, parmi

les consommateurs qui fréquentent ces établissements, il recueillerait quelque renseignement de nature à le satisfaire. C'était par une chaude soirée, le café était plein, et Berrendo s'assit, plus occupé de prêter l'oreille à ce qui se disait autour de lui que de vider le verre de *noige* à la cannelle qu'il s'était fait servir. Son espoir ne fut pas tout à fait trompé ; on s'entretenait des affaires de l'époque, et le nom de don Ramon Rayon fut prononcé plusieurs fois avec un accent plutôt ironique qu'hostile.

Un seul individu, parmi tous ceux qui se trouvaient dans la *neveria*, semblait complètement étranger à ce qui se disait autour de lui. Son costume ne différait en rien de ceux qui l'entouraient ; quant à sa physionomie, il était difficile de l'apercevoir dans l'intérieur obscur du café, car de son front, appuyé sur ses deux mains, de longues mèches de cheveux pendaient comme les branches de saules ravagées par l'orage et masquaient à demi sa figure. De temps en temps seulement Berrendo surprenait un ardent regard fixé sur lui.

— Don Ramon est-il donc passé par ici ? demanda Berrendo à l'un des personnages qui venaient de prononcer le nom du guérillero.

Il affectait à dessein de regarder comme une nouvelle imprévue pour lui le passage de don Ramon à Pucuario. Avant qu'on eût répondu à Berrendo, l'inconnu attachait sur le questionneur un regard plein d'ironique dédain ; puis il se leva, paya l'hôte et sortit.

— Sans doute, fut-il répondu à Berrendo ; et il y a dans l'église des gens qui sauraient dire, s'ils le voulaient, ce qu'est devenu aujourd'hui le *profanateur des tombeaux*.

Une profanation ! des tombeaux violés ! c'étaient là d'étranges révélations pour Berrendo. Il voulut en savoir davantage : on lui dit de s'adresser aux desservants de l'église. A la chute du jour, Berrendo s'achemina donc vers l'église ; il allait en franchir le seuil : une forme légère svelte passa près de Berrendo, qui n'eut pas de peine à reconnaître la jeune fille à laquelle il n'avait pas cessé de songer. Elle sortait de l'église et Berrendo s'empressa de lui présenter galamment de l'eau bénite au bout de son doigt, en disant à voix basse :

— Heureux les yeux qui voient deux fois dans un jour un ange du paradis ! et je rends grâces au ciel de vous rencontrer encore.

La jeune fille rougit et ne répondit rien ; mais une espèce de duègne qui marchait derrière elle se chargea de la réponse.

— C'est un bonheur d'égoïste, seigneur cavalier, dit-elle d'un ton rogue, car vous êtes seul à le partager. Passez votre chemin, s'il vous plaît, donneur d'eau bénite et beau diseur de mensonges.

— Pardon, vénérable *senora*, reprit Berrendo ; me

seriez-vous le plaisir de me donner un renseignement sur don Ramon ?

—Allez au diable, vous et don Ramon, riposta vivement la mère en emmenant sa fille ; nous n'avons que faire avec des insurgés.

A peine la dnègne avait-elle dit ces mots, que la jeune fille était déjà loin ; et Berrendo, sans trop se déconcerter, suivit des yeux la charmante Mexicaine jusqu'au moment où elle disparut. Alors il songea qu'il devait prendre ailleurs ses renseignements, et le spectacle qui bientôt frappa ses yeux ne tarda pas à dissiper ses amoureuses visions. Quand il pénétra dans le lieu saint, le crépuscule n'éclairait plus qu'à demi l'intérieur de la nef, d'où s'exhalait une odeur étrange et fétide. Il avança et s'expliqua facilement les allusions des buveurs de la neveria. Les grandes dalles des sépultures étaient levées et jetées, les unes entières, les autres brisées, près des fosses qu'elles avaient recouvertes. Toutefois, il ne s'expliquait pas trop le but de cette profanation, et il cherchait de l'œil à qui s'adresser pour le savoir. L'église était déserte et sombre ; ces sépultures béantes, au fond desquelles Berrendo n'osait regarder de peur d'y entrevoir de hideuses dépouilles, l'heure avancée et cette odeur sans nom, tout lui inspirait une crainte vague qui fit place à une émotion toute différente, quand il crut voir se lever du fond de l'une de ces fosses une forme humaine, ou plutôt l'ombre d'un mort.

Berrendo n'avait pas pour habitude de trembler devant les vivants ; il ne craignait guère plus les morts sur le champ de bataille : mais, sous le coup des idées qui le préoccupaient alors, il ne put retenir un geste de frayeur dont il ne tarda pas à être d'autant plus honteux, qu'un éclat de rire moqueur retentit à ses oreilles. Il avança brusquement vers celui qui s'abandonnait si franchement à sa belle humeur ; l'ombre alors se dessina plus nettement, et il reconnut son voisin de la neveria. Son œil unique (l'inconnu était borgne) brillait encore du feu de l'ironie que Berrendo y avait remarqué une fois déjà. Ses longs cheveux, fièrement rejetés sur chaque tempe, laissaient à découvert un front énergique et un visage rudement accentué, une bouche et un œil également empreints de finesse et de calme fermeté ; son teint était si basané, qu'on eût pu douter qu'il appartenait à la race blanche. En un mot, il y avait, entre l'homme que Berrendo avait vu tout à l'heure et celui qui lui apparaissait subitement, le contraste frappant de l'Indien sauvage qui ne reconnaît pas de maître dans la nature avec l'Indien des villes abruti par la servitude.

—Qui êtes-vous ? lui demanda le jeune homme avec quelque colère.

—Voilà en quoi nous différons, vous et moi, répondit l'inconnu avec calme ; vous ne savez pas qui je suis, et je sais, moi, qui vous êtes : un ami de don Ramon Rayon, et vous cherchez vainement sa trace.

—Qui vous l'a dit, reprit avec vivacité Berrendo, dépité de se voir si bien deviné.

—Votre indifférence mal simulée, pour moi du moins, dans vos questions à l'égard de don Ramon à la neveria. L'air de contrariété que je lis sur votre figure m'apprend encore que j'ai touché juste, et vous êtes venu dans cette église pour voir les gens dont on vous a parlé, comme les seuls capables de vous dire, s'ils le voulaient, où est celui que vous cherchez. Ces gens sont les morts dont on a fouillé les tombeaux. Interrogez-les maintenant si vous comprenez leur langage muet, vous qui n'avez pas su faire parler les vivants.

Ces singulières paroles, prononcées d'un ton grave, jetaient Berrendo dans une grande perplexité. Il ne savait s'il devait taire la vérité ou se fier à cet inconnu. Il prit le dernier parti, et, quand il eut avoué le but réel de ses recherches :

—Et vous, dit-il, les morts vous ont-ils appris ce que les vivants n'ont pu me dire ?

—Oui, reprit l'inconnu en souriant. Je serais peu digne de la profession que j'exerce et du nom que je porte, si je ne savais trouver les traces de ceux que je cherche qu'à l'aide des empreintes des vivants sur le sol. Descendez, comme je l'ai fait, au fond de ces sépultures, et la maçonnerie récemment grattée autour de ces ossements vous dira ce qu'est venu faire ici don Ramon.

En effet, le partisan, dans son ardeur à susciter des ennemis à l'Espagne et à rechercher les moyens de destructions contre elle, était venu chercher sous ces caveaux funèbres le salpêtre produit par l'humidité souterraine.

—Eh bien ! cela vous dit-il, ajouta Berrendo, où est don Ramon, et comment il a pu si mystérieusement disparaître avec sa troupe ?

—Sans doute. Que doit-il le plus vivement désirer se procurer à présent, puisqu'il n'a pas respecté le repos des morts ? Du salpêtre pour faire de la poudre et un asile sûr.

Berrendo convint de l'incontestable réalité de cette conjecture, en apparence du moins.

—Hier, reprit l'inconnu, en cherchant dans la campagne quelque trace à laquelle je pusse reconnaître le passage de don Ramon, auquel, entre nous, je porte un message de son frère don Ignacio, j'ai entendu des bruits sourds comme ceux que font gronder les volcans à la bouche de leur cratère ; j'ai vu sur les flancs d'une colline s'élever une légère fumée, et j'ai pensé que ces rumeurs sourdes étaient le retentissement de la marche lointaine d'un corps de cavalerie espagnole qui sortait de Puevaro. J'ai attribué la fumée de la colline au foyer d'un pâtre invisible ; mais les fouilles faites dans ces caveaux m'ont bientôt révélé la vérité. Les bruits souterrains sont ceux d'une troupe d'hommes que doivent

receler les flancs de la colline ; la fumée que j'ai prise pour celle du foyer d'un pâtre est celle qui s'échappe des fissures du terrain. Or, don Ramon doit être occupé dans cette caverne à fabriquer sa poudre avec le salpêtre qu'il a dû y trouver : je le jurerais, quoique je n'aie vu sur cette colline aucune apparence d'excavation souterraine ; mais je la trouverai.

La sagacité de cet inconnu frappa vivement Berrendo, car le souvenir de la caverne dont le hasard lui avait fait découvrir l'entrée revint aussitôt à son esprit, et, en même temps que l'admiration, une vive sympathie pour le compagnon que le hasard lui faisait rencontrer s'éveilla dans le cœur du jeune homme.

— *A fè de cabarello !* s'écria Berrendo en tendant la main à l'inconnu, je serai heureux d'être l'ami d'un homme tel que vous ; mon nom est Luciano Gamba. Quel est le vôtre ?

— Le mien est Andrés Tapia ; mais je l'ai presque oublié. Le nom qu'on me donne habituellement est le *Chercheur de traces*, quoique, à vrai dire, je sache aussi bien lire dans le cœur de l'homme ses plus secrètes pensées que trouver sur le terrain humide ou sec, sur l'herbe des prairies ou sur la mousse des bois, les empreintes qu'ils ont conservées.

Puis, comme pour donner à Berrendo une idée de sa pénétration, il ajouta :

— Quelle bonne nouvelle allez-vous m'apprendre ?

— Je puis vous annoncer que vos conjectures sont vraies, tout au moins quant à l'existence d'une caverne près d'ici. Le hasard me l'a fait découvrir ce matin, et, si vous le voulez, nous nous y rendrons tout de suite.

— Non, dit Andrés, j'ai affaire ici pour ce soir, mais demain nous nous trouverons à cheval à la porte de Pucaro.

Le rendez-vous une fois pris, les deux nouveaux amis se serrèrent la main et se séparèrent. Berrendo n'avait pas envie de dormir, et, afin de *tromper* le temps (nous employons la locution espagnole, plus vraie que la nôtre, en ce sens que nous ne pouvons que *tromper* et jamais *tuer* le temps qui nous tue), il entra dans la boutique d'un barbier. On devine facilement pourquoi Berrendo poussait la recherche jusqu'à fuir raser une barbe qui n'avait que huit jours de date.

Pendant que le barbier frisait les moustaches noires du jeune voyageur, celui-ci jetait des regards d'envie sur une mandoline qui avait à peu près toutes ses cordes, et qui était suspendue par un clou à la muraille.

— Seigneur barbier, dit-il, j'aurais besoin de cette mandoline pour quelques heures ce soir ; ne pourriez-vous me la prêter contre un gage de plus grande valeur, bien entendu ?

— Lequel ? demanda le barbier.

Berrendo designa du doigt la longue rapière à garde

d'argent curieusement travaillée, dépouille opime d'un champ de bataille, qu'il avait jetée sur une chaise.

— Ah ! seigneur, dit le barbier, tout en mettant la rapière de côté, je vous aurais volontiers prêté, sans gage aucun, cette mandoline qui a pour moi du reste une valeur inestimable.

Berrendo prit l'instrument, le cacha sous les plis de son manteau, et quitta la boutique du barbier, en promettant de repasser le lendemain.

GABRIEL FERRY.

*A continuer.*

## LE SOIR.

J'aime les champs lorsque le soir qui tombe  
Dore un instant la gerbe des grands blés ;  
Quand à la ferme où rentre la colombe,  
Les moissonneurs sont déjà rassemblés—  
Loin des cités que la nature est belle !  
J'ai soupiré pour elle tant de fois !  
Je viens revoir à la moisson nouvelle  
Les beaux soirs d'autrefois.

Le Soleil fait et réveille au bocage  
Des chœurs muets pendant les feux du jour ;  
Mon front s'incline et la cloche au village  
Vient de sonner la retraite à son tour.  
J'aime à laisser ma marche solitaire  
Fouler en paix vingt sentiers différents ;  
Mon âme écoute à l'heure du mystère  
Les murmures des champs.

Je vais rêver, chercher dans les prairies  
Ces chants mêlés au bruit des grandes eaux ;  
Et quand la nuit, couvrant mes rêveries  
Vient me surprendre au contour des côteaux,  
J'aime à laisser ma marche solitaire  
Fouler en paix vingt sentiers différents ;  
Mon âme écoute à l'heure du mystère  
Les murmures des champs.

BENJAMIN SULTE.

## UN PEU DE TOUT.

Dans un restaurant à vingt-cinq sous, un bohème de lettres surprit l'autre jour le petit dialogue suivant entre un consommateur et un des garçons de service.

— Garçon, un cure-dent ?

— Monsieur, on n'en donne plus.

— Pourquoi cela ?

— On les emporte.

\* \* \*

Un de nos grands médecins est mort en disant :

— La médecine n'est bonne à rien ! Et en laissant un demi-million de fortune.

Son fils unique, à qui l'on demandait si l'anecdote était vraie :

— Je ne sais pas comment mon pauvre père a pu dire une semblable parole, répondit-il, lui qui m'a laissé cinq cent mille preuves de l'utilité de la médecine.

\* \* \*

Dans une assemblée chez la duchesse du Maine, cha-

ouï convint de faire son portrait avec sincérité. Mme de Launay s'en acquitta à son tour avec beaucoup d'esprit; M. de Malezieu lui ayant fait observer avec malignité qu'elle avait passé sous silence tout engagement de cœur: Ah! monsieur, répliqua-t-elle avec franchise, je me suis peinte en buste.

\*:\*:

Frédéric III, roi de Prusse, en s'emparant d'une partie de la Pologne, avait fait perdre à l'évêque duc d'Ermerande une grande partie de ses revenus.

Lorsque le prélat alla à Potsdam pour rendre hommage au roi:

— Il est impossible que vous m'aimiez, lui dit Frédéric, après ce que je vous ai fait.

— Je ne perdrai jamais de vue, répondit l'évêque, le respect que je dois à mon prince.

— En ce cas, reprit le roi, puisque je suis de vos amis, je compte tellement sur votre affection, que si saint Pierre me refuse la porte du paradis, j'espère que vous serez assez bon pour m'y faire entrer, en me cachant sous votre manteau.

— Sous mon manteau! s'écria l'évêque; oh! pour cela, Sire, c'est impossible. Vous l'avez rogné si court, qu'on n'y pourrait cacher rien de contrebande.

\*:\*:

Un Breton, en route pour Paris, vint présenter sa face à un figaro de Rambouillet. Pendant qu'on préparait les rasoirs, le paysan remarqua un chien qui, assis auprès de sa chaise, le regardait fixement.

— Qu'est-ce donc qu'elle a, c'te bête, à me lorgner comme ça!

Le barbier répondit d'un air indifférent:

— Ce chien est toujours là. Vous concevez, quand il m'arrive d'enlever un bout de l'oreille...

— Eh! bien?

— Eh bien, c'est lui qui le mange.

\*:\*:

Un étudiant dont les parents habitent les environs de Falaise, leur annonce par le télégraphe qu'il vient enfin d'être reçu licencié en droit.

Allons donc, dit l'oncle, à qui on remet la dépêche, c'est une blague; ce n'est pas l'écriture de mon neveu!

\*:\*:

— Pourquoi avez-vous coupé les oreilles de votre cheval? demandait-on à un particulier; pourquoi avoir détruit sa principale beauté?

— Mon cheval était ombrageux, répondit le particulier.

— Vous pensiez donc le guérir de la peur?

— Toujours est-il qu'il ne dresse plus les oreilles au premier objet qu'il aperçoit.

\*:\*:

— Quoi de nouveau?

— Rien.

Je ne sais pas de locution plus universellement employée, de réponse plus solidement clichée.

Deux individus s'accostent.

— Quoi de nouveau?

— Rien.

C'est infailible.

\*:\*:

Savez-vous qui diète sans cesse ces mots, ces mots sans cesse fastidieux à votre bouche?

La paresse, d'abord.

On ne sait par quel bout prendre le dialogue: chercher des phrases, préparer son entrée, tout cela exige sinon une fatigue, du moins une préoccupation de l'esprit. Si légère soit elle, on est bien aise de s'en débarrasser. On prend la phrase banale:

— Quoi de nouveau?

— Rien.

\*:\*:

Après la paresse, la curiosité.

On veut savoir; pour savoir, on demande, c'est tout simple:

— Quoi de nouveau?

Il y a des gens, tout le jour à la recherche des petits bruits, des petites intrigues, des petits événements, des petites misères.

Le nez en l'air, à droite et à gauche, on les voit courir, s'arrêter, questionner.....

Au ton de l'interrogation on devine que l'esprit de curiosité les pousse.

En général, ils la font précéder de l'interjection: *Eh bien! eh bien! quoi de nouveau?*

Le soir, ils sont heureux, si la moisson est bonne.

\*:\*:

Après la paresse et la curiosité, il y a la vanité.

On s'enquiert des nouvelles pour les raconter ailleurs à son tour, et paraître au courant de toutes choses. Quelquefois, c'est pour contredire et montrer qu'on est mieux informé.

— *Qu'y a-t-il de nouveau?*

— Rien.

— Rien!... vous êtes mal renseigné... le feu a pris au Théâtre-Français, l'autre nuit. Pas de blessé. Dégâts insignifiants.....

— Alors, pourquoi me demandez-vous?...

— Pour voir si vous savez.

\*:\*:

Quelquefois enfin on a le secret d'une aventure peu connue et qu'on brûle de divulguer.

Alors au premier venu qui passe:

— Savez-vous quelque chose de nouveau?

— Rien, et vous?

C'est cet: *et vous?* qu'on attendait.

Suit le récit de l'aventure.

\*:\*:

Après la vanité il y a le désir d'être désagréable à autrui.

Un malheur a frappé X... dans ses affections de famille ou d'amitié.

\*:\*:

X a le plus grand intérêt à ce qu'on ignore l'accident. Pourtant, par une fissure, le bruit s'est échappé.

Y rencontre X. Y sait tout.

— *Qu'y a-t-il de nouveau chez toi? ou chez ton père, ou chez ton oncle?*

# LA RONDE DES TUILERIES.

AIR FRANÇAIS DU SEIZIÈME SIÈCLE.

Paroles de M. le Comte EUGÈNE DE LONLAY.

*Allegretto.*

CHANT.

En-fants, gar - dons no - tre gai - té, Point de lar-

PIANO.

*p*

mes a - mè - - res; Cou - rons chan - tons en li - ber - té sous l'ai - le

CHOEUR AD LIB.

de nos mè - - res. Dan - sons vite en rond, Li - ret - te, li - - ron, Car l'a - ye-

*Più mosso.*



nir nous guet - - - te; Dan - sons vite en rond, Li - ret - te, li -  
ron, li - ron, Li - ron, li - ret - - - - te.

Par l'ange au regard fier et doux,  
Où, notre âme est ravie;  
Tandis qu'elle brille pour nous,  
Profitions de la vie.  
Dançons vite en rond, etc.

Jouissons de nos jeunes ans  
Sans en percer les voiles;  
De nos rêves étincelants  
Admirons les étoiles.  
Dançons vite en rond, etc.

Pour nos fronts purs et radieux  
Le ciel n'a point d'orage...  
Et Dieu se mire dans nos yeux;  
L'espoir est de notre âge.  
Dançons vite en rond, etc.

Notre cœur tendre et confiant  
Au seul bonheur se lie:  
Notre âge encore insouciant  
Est si doux qu'on l'oublie.  
Dançons vite en rond, etc.



## VARIÉTÉS.

Pendant un souper, deux gentlemen se prennent de querelle.

—Vous m'avez insulté ! dit l'un ; vous me ferez des excuses ou nous nous battons.

L'autre réfléchit.

—Écoutez, répond-il au bout d'un instant ; vous allez choisir un arbre de ma grosseur ; vous vous placerez devant à vingt-cinq pas, et vous tirerez dessus avec un pistolet.

—Et puis ?

—Si l'arbre est touché, je vous fais des excuses ; rien de plus juste..... sinon, je ne vous en dois pas.

\* \* \*

Je sais un autre duel,—qui a bien son charme aussi.

Il est pour héros un de mes amis, flegmatique comme d'Hèle, original comme lui, une variété de rêveur, passant son temps à fumer, à marcher devant soi, à causer avec les bouquetières et à lire des livres de blason.

Lent à s'emporter, comme les hommes du Nord, il ne put éviter une discussion extrême avec un personnage de quelque importance,—discussion à la suite de laquelle il lui envoya à la tête une bouteille, un verre, une assiette,—bref, le couvert complet.

—Monsieur ! vous me rendez raison ! s'écria l'homme atteint.

A l'instant... sous le reverbère ! répliqua mon ami.

On eut toutes les peines du monde à lui rappeler qu'il n'y avait plus de reverbères.

\* \* \*

Le lendemain, deux témoins se présentaient chez lui.

Il était redevenu calme et insouciant.

Il s'étonna de la demande en réparation qui lui était faite. Pourquoi avait-on repoussé cette réparation lorsqu'il l'avait offerte, lui-même la veille ? A présent, il n'était plus fâché. Sa colère était tombée. M. N... avait tout à gagner à oublier cette affaire.

Les témoins objectèrent poliment les usages du monde, et insistèrent au nom de leur mandataire.

Alors, notre ami demanda deux heures pour se consulter.

Au bout de ces deux heures, il écrivit aux témoins la lettre suivante :

\* \* \*

“ Messieurs,

“ Je consens—puisque vous m'avez prouvé que je ne pouvais pas faire autrement—à accorder une réparation armée à M. N\*\*\*

“ Mais comme, après l'avoir châtié à ma guise, je ne me sens plus animé de ressentiment contre lui, et que cette indifférence me place sur le terrain dans un état d'inégalité ;

“ Comme, d'une autre part, rien ne me semble plus froid, plus triste, plus dénué de poésie que les duels modernes, avec leur cortège d'hommes noirs, de redingotes boutonnées, de fiacres à l'heure ;

“ Je demande, afin de retrouver une partie de la

surexcitation nécessaire pour égaliser les chances du combat,—je demande, dis-je, à poser

### mes conditions

#### ARTICLE 1<sup>er</sup>

“ On me permettra de me revêtir d'un costume de fantaisie, soit d'un habit de mousquetaire, avec autant de plumes au chapeau qu'il me plaira, soit d'un uniforme à mon choix.

#### ARTICLE 2

“ Une musique militaire exécutera pendant toute la durée du combat des airs destinés à échauffer mon courage, ainsi que cela se pratique sur les champs de bataille.

#### ARTICLE 3

“ Mes témoins me procureront une épée ayant appartenu à quelque guerrier illustre, afin que ce souvenir historique, placé sous mes yeux, exalte au plus haut degré ma bravoure.

#### ARTICLE 4

“ On me laissera libre d'invectiver mon adversaire, de pousser des cris féroces et, enfin, d'employer tous les moyens d'intimidation en mon pouvoir.

“ Si, comme je l'espère, messieurs, vous acceptez ces conditions, vous pouvez, dès ce moment, régler l'heure et le lieu d'une rencontre.”

## A VENDRE A CE BUREAU

L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL,

POUR L'ANNÉE 1862,

RELIÉ EN UN BEAU VOLUME,

Prix : \$2.50.

On s'abonne au Bureau du Journal, No. 4, Rue St. Vincent maison voisine de la librairie Rolland et Fils.

Prix pour 12 mois..... \$2.00  
 “ “ 6 mois.....\$1.00

Les abonnements datent du 1<sup>er</sup> Janvier et du 1<sup>er</sup> Juillet ; on ne s'abonne pas pour moins de six mois.

Abonnement payable d'avance.

Les avis pour discontinuation doivent être adressés à ce Bureau un mois avant l'expiration de l'abonnement.

Tout abonné qui refuse le journal sans avoir payé ses arriérés ne peut être rayé de la liste, et l'envoi du journal lui est continué.

Toutes lettres, correspondances, manuscrits etc., doivent être adressés franco à M. le Gérant, au Bureau de l'Echo, No. 4, Rue St. Vincent.